



No de résolution  
ou annotation

## PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION RÉGIE INCENDIE DES MONTS

Assemblée régulière du 7 mai 2020

2020-05-39	Adoption de l'ordre du jour
2020-05-40	Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 2 avril 2020
2020-05-41	Approbation du procès-verbal de l'assemblée spéciale du 21 avril 2020
2020-05-42	Dépôt du programme de visites préventives des risques élevés et très élevés
2020-05-43	Nomination au poste de président
2020-05-44	Comptes à recevoir
2020-05-45	Comptes à payer
2020-05-46	Annulation de la facture 2019-000098 - Incendie de véhicule
2020-05-47	Affectation au surplus non affecté – Somme prévue au projet d'achat d'un VUS « Police Pack »
2020-05-48	Prolongation de la période d'entraînement et de familiarisation – Technicien en prévention incendie
2020-05-49	Fin du congé sans solde – Sophie Bélisle
2020-05-50	Démission – Olivier Lisso Gougeon
2020-05-51	Démission – Guillaume Marcil
2020-05-52	Levée de l'assemblée



No de résolution  
ou annotation

## PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION RÉGIE INCENDIE DES MONTS

Le 8 mai 2020

À une séance régulière du Conseil d'administration de la Régie incendie des Monts, tenue par vidéo conférence (Zoom), en raison des circonstances et mesures incontrôlables de confinement, le 7 mai 2020 à quinze heures (15h00), et suivant les formalités prescrites par cette corporation, à laquelle étaient présents :

Messieurs Denis Chalifoux, président, Richard Forget, vice-président, Sébastien Lajoie, directeur et secrétaire-trésorier, Carl De Montigny et Michel Bazinet, membres.

Étaient également présents : monsieur Daniel Charette, membre substitut et Gabrielle Labonté, secrétaire

Était absente : madame Anne Guylaine Legault, membre

### Ouverture de la séance

### Adoption de l'ordre du jour

#### CONSIDÉRANT QUE

les membres du conseil d'administration ont tous reçu, un projet d'ordre du jour de la présente séance de l'assemblée;

#### CONSIDÉRANT QUE

les membres de l'assemblée ont pris connaissance de l'ordre du jour;

Il est proposé par Carl De Montigny, membre

appuyé par Richard Forget, vice-président

et résolu à l'unanimité des membres :

QUE le conseil d'administration de la Régie Incendie des Monts accepte l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE

### Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 2 avril 2020

#### CONSIDÉRANT QUE

le directeur a remis une copie de ce procès-verbal au plus tard la veille de la séance à laquelle il doit être approuvé et qu'en conséquent il est dispensé d'en faire la lecture;

Il est proposé par Michel Bazinet, membre

appuyé par Richard Forget, vice-président

et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil d'administration de la Régie incendie des Monts approuve le procès-verbal de l'assemblée du 2 avril 2020.

ADOPTÉE

2020-05-39

2020-05-40



No de résolution  
ou annotation

2020-05-41

## PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION RÉGIE INCENDIE DES MONTS

### Approbation du procès-verbal de l'assemblée spéciale du 21 avril 2020

#### CONSIDÉRANT QUE

le directeur a remis une copie de ce procès-verbal au plus tard la veille de la séance à laquelle il doit être approuvé et qu'en conséquent il est dispensé d'en faire la lecture;

Il est proposé par Carl De Montigny, membre

appuyé par Michel Bazinet, membre

et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil d'administration de la Régie incendie des Monts approuve le procès-verbal de l'assemblée spéciale du 21 avril 2020.

ADOPTÉE

Dépôt

### Dépôt du programme de visites préventives des risques élevés et très élevés

Le conseil d'administration prend acte du dépôt du programme de visites préventives des risques élevés et très élevés.

2020-05-42

### Nomination au poste de président

#### CONSIDÉRANT QUE

la durée du mandat d'un an du président se termine le 1<sup>er</sup> juin 2020 ;

Il est proposé par Richard Forget, vice-président

appuyé par Michel Bazinet, membre

et résolu à l'unanimité des membres :

QUE le conseil d'administration de la Régie incendie des Monts nomme Denis Chalifoux à titre de président pour une période d'un an, effectif à compter du 1<sup>er</sup> juin 2020.

QUE le conseil d'administration autorise Denis Chalifoux, président et Sébastien Lajoie, secrétaire-trésorier, à signer la présente résolution.

ADOPTÉE

2020-05-43

### Comptes à recevoir

Il est proposé par Carl De Montigny, membre

appuyé par Richard Forget, vice-président

et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil d'administration de la Régie incendie des Monts approuve les comptes à recevoir au 30 avril 2020.

QUE le conseil d'administration autorise Denis Chalifoux, président et Sébastien Lajoie, secrétaire-trésorier, à signer la présente résolution.

ADOPTÉE



No de résolution  
ou annotation  
**2020-05-44**

## PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION RÉGIE INCENDIE DES MONTS

### Comptes à payer

Il est proposé par Carl De Montigny, membre

appuyé par Michel Bazinet, membre

et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil d'administration de la Régie incendie des Monts approuve les comptes à payer au 30 avril 2020, au montant de 120 912.75\$.

QUE le conseil d'administration autorise Denis Chalifoux, président et Sébastien Lajoie, secrétaire-trésorier, à signer la présente résolution.

ADOPTÉE

**2020-05-45**

### Annulation de la facture 2019-000098 - Incendie de véhicule

#### CONSIDÉRANT QU'

un incendie est survenu le 19 septembre 2019 sur un véhicule à l'abandon au bord de l'autoroute des Laurentides, à la hauteur du kilomètre 80 ;

#### CONSIDÉRANT QUE

en vertu du règlement 004 concernant la tarification de la RIDM, une facture a été transmise au propriétaire du véhicule ;

#### CONSIDÉRANT QUE

au moment de l'événement, la personne n'était plus en possession du véhicule, car le véhicule avait été déclaré volé ;

#### CONSIDÉRANT QUE

l'assureur a démontré la non-responsable du propriétaire en cas de vol ;

#### CONSIDÉRANT QU'

une demande d'annulation a été reçue pour la facture numéro 2019-000098 au montant de 1 075\$, plus frais applicables ;

Il est proposé par Richard Forget, vice-président

appuyé par Carl De Montigny, membre

et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil d'administration de la Régie incendie des Monts autorise l'annulation de la facture 2019-000098 au montant de 1 075\$, plus frais applicables, pour un incendie de véhicule survenu le 19 septembre 2019.

QUE le conseil d'administration autorise Denis Chalifoux, président et Sébastien Lajoie, secrétaire-trésorier, à signer la présente résolution.

ADOPTÉE

### Affectation au surplus non affecté – Somme prévue au projet d'achat d'un VUS « Police Pack »

#### CONSIDÉRANT QU'

**2020-05-46**



No de résolution  
ou annotation

## PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION RÉGIE INCENDIE DES MONTS

une somme de 62 383.82\$ avait été réservée au projet d'achat d'un VUS « Police Pack », par la résolution 2019-03-25 ;

**CONSIDÉRANT QUE**

tous les achats en lien avec ce projet ont été faits ;

**CONSIDÉRANT QUE**

le solde restant à la somme réservée peut être libéré ;

Il est proposé par Carl De Montigny, membre

appuyé par Michel Bazinet, membre

et résolu à l'unanimité des membres présents :

**QUE** le conseil d'administration de la Régie incendie des Monts affecte un montant de 2 985.60\$ au surplus non affecté.

**QUE** le conseil d'administration autorise Denis Chalifoux, président et Sébastien Lajoie, secrétaire-trésorier, à signer la présente résolution.

ADOPTÉE

2020-05-47

### **Prolongation de la période d'entraînement et de familiarisation – Technicien en prévention incendie**

**CONSIDÉRANT QUE**

le technicien en prévention incendie Steven Boutin termine sa période d'entraînement et de familiarisation d'une durée de six (6) mois le 7 mai 2020;

**CONSIDÉRANT QUE**

selon l'article 10 de la convention collective, afin de maintenir son lien d'emploi, le pompier embauché par la Régie doit avoir son lieu de résidence dans un rayon de 15 kilomètres de sa caserne d'attache ;

**CONSIDÉRANT QUE**

lors de son embauche il avait été convenu que monsieur Boutin devait déménager sur le territoire et qu'il n'a pas encore entamé les démarches de déménagement ;

**CONSIDÉRANT**

les recommandations du directeur ;

Il est proposé par Richard Forget, vice-président

appuyé par Michel Bazinet, membre

et résolu à l'unanimité des membres présents :

**QUE** le conseil d'administration de la Régie incendie des Monts prolonge la période de d'entraînement et de familiarisation de Steven Boutin, technicien en prévention incendie, de six (6) mois supplémentaires, soit jusqu'au 7 novembre 2020, afin que celui-ci se conforme à l'article 10 de la convention collective.

**QUE** son maintien d'emploi soit conditionnel à son déménagement dans un délai maximum de six (6) mois, soit au plus tard le 7 novembre 2020.



No de résolution  
ou annotation

## PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION RÉGIE INCENDIE DES MONTS

QUE le conseil d'administration autorise Denis Chalifoux, président et Sébastien Lajoie, secrétaire-trésorier, à signer la présente résolution.

ADOPTÉE

2020-05-48

### Fin du congé sans solde – Sophie Bélisle

CONSIDÉRANT QU'

un congé sans solde d'un maximum de six (6) mois se terminant le 1<sup>er</sup> juin 2020 a été autorisé à madame Sophie Bélisle par la résolution 2019-12-119 ;

CONSIDÉRANT QUE

madame Sophie Bélisle souhaite mettre fin à son congé sans solde avant la date convenue ;

Il est proposé par Richard Forget, vice-président

appuyé par Michel Bazinet, membre

et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil d'administration de la Régie incendie des Monts autorise la fin du congé sans solde et le retour au travail de madame Sophie Bélisle en date du 7 mai 2020.

QUE le conseil d'administration autorise Denis Chalifoux, président et Sébastien Lajoie, secrétaire-trésorier, à signer la présente résolution.

ADOPTÉE

2020-05-49

### Démission – Olivier Lisso Gougeon

CONSIDÉRANT QUE

monsieur Olivier Lisso Gougeon a remis sa démission à titre de pompier pour la Régie incendie des Monts ;

Il est proposé par Michel Bazinet, membre

appuyé par Carl De Montigny, membre

et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil d'administration de la Régie incendie des Monts prend acte de la démission de monsieur Olivier Lisso Gougeon, effective le 20 avril 2020.

QUE le conseil d'administration autorise Denis Chalifoux, président et Sébastien Lajoie, secrétaire-trésorier, à signer la présente résolution.

ADOPTÉE

2020-05-50

### Démission – Guillaume Marcil

CONSIDÉRANT QUE

monsieur Guillaume Marcil a remis sa démission à titre de pompier pour la Régie incendie des Monts ;



No de résolution  
ou annotation

## PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION RÉGIE INCENDIE DES MONTS

Il est proposé par Michel Bazinet, membre

appuyé par Carl De Montigny, membre

et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil d'administration de la Régie incendie des Monts prend acte de la démission de monsieur Guillaume Marcil, effective le 15 mai 2020.

QUE le conseil d'administration autorise Denis Chalifoux, président et Sébastien Lajoie, secrétaire-trésorier, à signer la présente résolution.

ADOPTÉE

### Période de questions d'ordre général

2020-05-51

### Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Carl De Montigny, membre, appuyé par Richard Forget, vice-président et résolu à l'unanimité des membres présents de lever l'assemblée à 15h20.

Denis Chalifoux , président

Sébastien Lajoie, secrétaire-trésorier